

Brest, le 7/02/2014
COMMUNIQUE

Budget 2014 : la prudence et la rigueur permettent d'améliorer la situation financière

L'UBO présente pour 2014 un budget prévisionnel en déficit de 3,6 MEUR. Ces prévisions ont été établies dans l'incertitude des dotations exactes à recevoir de l'Etat. Par conséquent, l'équipe dirigeante de l'université a décidé d'hypothèses sécuritaires pour construire un budget sincère.

*Malgré le déficit prévu, la situation financière de l'UBO se place dans une **tendance positive** grâce à une **politique de gestion très rigoureuse** :*

- sa capacité à autofinancer les projets augmente en 2014 et s'élève à 1,8 MEUR,
- les prélèvements dans ses réserves diminuent de 50% par rapport à l'an dernier,
- les emplois sont préservés, et au-delà, la précarité se résorbe avec la mise en application de la loi Sauvadet*,
- enfin, cette rigueur autorise l'UBO à maintenir les investissements prévus, notamment immobiliers, permettant ainsi de préparer l'avenir.

L'Université de Bretagne Occidentale présente un budget prévisionnel voté en équilibre réel et sincère car il dégage une CAF (Capacité d'Autofinancement). Toutefois, le compte de résultat prévisionnel est présenté avec une perte de 3,6 MEUR car d'un point de vue comptable, il convient de prendre en compte l'usure des équipements, du patrimoine en intégrant en charges, les dotations aux amortissements (mais qui correspondent à des charges non décaissables, n'impactant donc pas la trésorerie).

DEPENSES	Budget Initial 2014	RECETTES	Budget Initial 2014
Personnel	139 593 361, 00	Subventions de l'Etat	139 183 974, 00
Fonctionnement	37 430 889,00	Autres subventions	10 435 530,00
		Autres recettes	23 792 250,00
Total Dépenses	177 024 250, 00	Total recettes	173 411 754, 00
		<i>Résultat Prévisionnel : Perte</i>	3 612 496, 00
Total Equilibre du compte de Résultat prévisionnel	177 024 250, 00	Total Equilibre du compte de Résultat prévisionnel	177 024 250, 00

➤ **En regard du budget prévisionnel 2013, la situation budgétaire de l'UBO en 2014 s'améliore :**

- les prévisions permettent d'établir une capacité d'autofinancement de 1,8 MEUR alors qu'en 2013, apparaissait une insuffisance d'autofinancement de 3,2 MEUR,
- la capacité d'autofinancement présentée ne suffit pas à financer les opérations de long terme de l'UBO mais, le prélèvement sur fond de roulement prévu en 2014 diminue de 50% par rapport à 2013 et s'élève à 4 MEUR.

1. Un budget construit dans un contexte d'incertitude

La construction de ce budget et son vote par le Conseil d'Administration de l'UBO ont été menés avant que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ne communique le montant de la subvention prévisionnelle de l'Etat (SCSP : Subvention pour Charges de Service Public) pour 2014 et le solde définitif de cette même subvention pour 2013 sur les aspects suivants : la compensation du glissement vieillesse-technicité (GVT) sur la masse salariale titulaire et le dégel des crédits mis en réserve sur la subvention de l'université.

2. Les mesures de prudence prises par l'UBO pour construire son budget 2014

Il a été nécessaire d'établir des hypothèses sécuritaires pour construire un budget « sincère » :

- maintien en l'état de 2013 à 2014 de la subvention couvrant les dépenses relatives à la masse salariale titulaire, **c'est à dire sans compensation du GVT 2014** : 114 738 491 EUR.
- **Réduction de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat** en tenant compte de l'application pour son montant 2013 de la contribution au redressement des finances publiques : 13 749 087 EUR.
- Maintien de la dotation de l'Etat pour la couverture des charges de personnel sur ressources propres et des contrats doctoraux financés par l'Etat : 10 351 001 EUR.
- Maintien du bonus contractuel négocié dans le cadre du contrat d'établissement, sur réalisation des objectifs : 700 000 EUR.
- Absence d'inscription des subventions qui pourraient être financées dans le cadre des actions spécifiques de la SCSP, notamment de fonctionnement et d'investissement.
- Prévision de l'intégralité des engagements financiers de l'Etat en matière de patrimoine et de cofinancement des projets du contrat de plan Etat-Région (CPER) 2007-2013 arrivant à échéance en 2014 : 4 400 000 EUR (dont 3,5 MEUR pour les seuls CPER immobiliers : IBRBS, Pôle Agroalimentaire de Quimper, centre de vie étudiante de Quimper).
- Application à la dotation 2014 d'une mise en réserve à hauteur de celle notifiée pour 2013 : - 354 605 EUR.

→ *Ces prévisions prudentes seront ajustées en budget rectificatif de printemps au regard de la notification de la subvention de l'Etat.*

3. Conséquences sur le budget de fonctionnement : la modération des dépenses

- ouverture à 80% des crédits des composantes et services liés à la dotation de fonctionnement de l'UBO,
 - ouverture à 100 % de la dotation UBO de personnel : les autorisations d'emploi et la masse de personnel restent stables par rapport à l'an dernier.
- Il est à noter que l'UBO n'a procédé à aucun gel de poste pour 2014 et que, pour la seconde année, l'université participera à la résorption de la précarité en titularisant des agents contractuels (Loi Sauvadet, 25 agents titularisés à l'UBO en 2013).
- maintien de la politique de maîtrise des heures complémentaires menée en 2013

Exceptions : ouverture à 100% des dotations des budgets propres intégrés des IUT de Quimper et Brest sur la base de la dotation 2013, ouverture à 100% de la dotation à l'ESPE de Bretagne sur la base de la dotation 2013, ouverture à 100% de la dotation de l'UFR Odontologie, compte tenu de certains impératifs spécifiques, ouverture à 100% de la dotation à la Recherche.

4. Conséquences sur le budget d'investissement : une politique volontariste

L'UBO fait le choix d'une politique dynamique d'investissement, notamment dans le patrimoine immobilier, et prévoit une augmentation des dépenses à 15 434 478 EUR (contre 13 029 000 en 2013). Ces investissements sont en partie financés par le CPER, l'université apportant le complément.